

~~BPJEPS APT~~



MAPST

MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS

3 SITES DE

FORMATION



L'ÉTRAT

Formation en 12 mois.

Coordinateur de la formation :

Vincent TERRASSE

vterrasse@afms-aura.fr

04 77 91 17 05



GIVORS

Formation en 12 mois.

Coordinateur de la formation :

Michael ALIMI

malimi@afms-aura.fr

06 35 34 34 14



VILLEURBANNE

Formation en 12 mois.

Coordinateur de la formation :

Guillaume ESCALIER

formation@asul.org

06 67 85 94 44

www.afms-aura.fr

NEW

DEVENEZ ÉDUCATEUR SPORTIF POLYVALENT



A.F.M.S.
Formation aux Métiers du Sport

BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF

MULTI-ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS

- ✓ **FORMATION EN ALTERNANCE**
- ✓ **21H HEBDOMADAIRES DE FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE**
- ✓ **3 SITES DE FORMATION : L'ÉTRAT, GIVORS ET VILLEURBANNE**

Le Brevet Professionnel MAPST vous forme à l'acquisition de techniques et de compétences pour concevoir, encadrer et initier aux différents supports sportifs : activités et jeux sportifs, activités en espace naturel, activités physiques d'entretien corporel.

Le BPJEPS MAPST est un diplôme d'Etat d'Educateur Sportif de niveau IV délivré par l'État.



CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 16 ans minimum et un casier judiciaire vierge
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1)
- Retourner le dossier d'inscription dans les délais
- Valider les Tests d'Exigences Préalables
- Valider les Tests de sélection complémentaire* (*si nb de candidats > nb de places*)
- Avoir une structure d'alternance et un moyen de financement
- Justifier d'une expérience bénévole dans le domaine de l'animation sportive

Prendre rendez-vous

 **04 77 91 17 05**

Plus d'informations



www.afms-aura.fr





CONTENUS DE FORMATION

- Connaissance du milieu professionnel
- Conception et mise en oeuvre d'un projet d'animation au sein de la structure
- Maîtrise des techniques des différentes activités physiques
- Conduite de séances d'animation et d'enseignement pour tous publics

L'ensemble de nos formations peut être adapté aux personnes en situation de handicap



TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES (TEP)

Épreuve 1

Test navette luc léger

Palier 6 réalisé

Palier 8 réalisé

Épreuve 2

Parcours habiletés motrices

Temps : 2,06 min

Temps : 1,46 min

Dates et inscriptions aux TEP *ici*



TESTS DE SÉLECTION COMPLÉMENTAIRES*

Épreuve 1

Opposition en jeux collectifs (ultimate)

Épreuve 2

Entretien de motivation

*** (si nb de candidats > nb de places)**

DOSSIER D'INSCRIPTION À RENOYER PAR MAIL :

Pour les 3 antennes (l'Étrat, Givors & Villeurbanne) :
à rendre avant **juillet 2026**

Plus d'informations

www.afms-aura.fr

